

Sept-Îles, le 11 avril 2005

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement minéral
5700, 4^e Avenue Ouest, bur. C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

N/Réf. : 7610-09-01-0070502
400209639

Objet : Exploitation de la sablière 12P05-011

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 11 mars 2005, reçue le 15 mars 2004 et complétée le 31 mars 2005, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Modification de l'aire d'exploitation de la sablière 12P05-011 (ancienne 12P#024) située dans le canton de Pontchartrain à l'intérieur des limites de la municipalité de Bonne-Espérance. L'exploitation est prévue jusqu'au 31 mars 2014. La superficie de l'aire d'exploitation est d'environ 15 750 mètres carrés et est délimitée par le polygone ayant pour extrémités les coordonnées U.T.M. (nad 83) suivantes :

- a) zone 21, 442 023 m.E., 5 397 902 m.N.;
- b) zone 21, 442 032 m.E., 5 697 826 m.N.;
- c) zone 21, 441 823 m.E., 5 697 804 m.N.;
- d) zone 21, 441 814 m.E., 5 697 879 m.N.

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

-2-

N/Réf. : 7610-09-01-0070502
400209639

Le 11 avril 2005

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- lettre au ministère du Développement durable et des Parcs datée du 11 mars et signée par M. André Ouellet, ing., concernant une demande de modification de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière et à laquelle était annexé :
 - plan intitulé « Demande de modification du certificat d'autorisation # 7610-09-01-0070501 - Site 12P05-011 - canton de Pontchartrain TNO » daté du 11 mars 2005 et signé par M. André Ouellet, ing.;
- lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 31 mars 2005 et signée par M. André Ouellet, ing., concernant une correction à la demande de modification de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière et à laquelle était annexé :
 - plan intitulé « Demande de modification du certificat d'autorisation 7610-09-01-0070501 - Site 12P05-011 - canton de Pontchartrain, TNO » signé par M. André Ouellet, ing., le 31 mars 2005.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



PB/JB/kb

Pierre Bertrand
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de la Côte-Nord